



ASMP Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux
Schwanengasse 12, 3011 Berne

Certificat

de la conformité du contrôle interne à l'unité de production

SCESp 0093-04095

Conformément à la loi fédérale du 21 mars 2014 sur les produits de construction (LPCo) et à l'ordonnance sur les produits de construction (OPCo), il est attesté par la présente que le produit de construction

Béton

produit par

Gravière de la Cliae-aux-Moines SA

à l'usine

Cliae-aux-Moines

fait l'objet d'un contrôle de production en usine par le fabricant. Le contrôle de la production en usine est maintenu et appliqué de manière appropriée. Il satisfait aux exigences de la norme

SN EN 206:2013 + A2:2021

Le présent certificat a été délivré pour la première fois le 08.09.2006 et reste valable tant que les méthodes d'essai et/ou les exigences du contrôle de la production en usine énoncées dans la norme relatives à l'évaluation de la performance des caractéristiques déclarées ne changent pas, que le produit et les conditions de fabrication en usine ne subissent pas de modifications substantielles et que le certificat n'a pas été suspendu ou retiré par l'ASMP.

Berne, le 07.02.2024

Martin Weder
Directeur

Volker Wetzig
Responsable bureau de certification

Les certificats actuellement valables sont publiés sous www.sugb.ch.





ASMP Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction pierreux
Schwanengasse 12
3011 Berne
Téléphone: 031 326 26 36
E-Mail: info@sugb.ch · Site Web: www.sugb.ch

Rapport d'inspection/de certification du contrôle interne de l'unité de production (CIP) selon **SN EN 206:2013 + A2:2021**

Inspection périodique

Rapport **Nr. 15063-18307**

Société **Gravière de la Cliae-aux-Moines SA**

Usine **Cliae-aux-Moines**

Contact principal
Société **Anthony Ponge**

Inspecteur ASMP **Guy Herminjard**

Date de l'inspection **31.10.2025**

Requête de
l'inspecteur **Réussi**

Le certificat peut être reconduit.

Guy Herminjard, Inspektor SÜGB (07.11.2025)



Evaluation du
responsable du
bureau de
certification **Réussi**

Le CPU fait une très bonne impression. Le certificat est maintenu.

Volker Wetzig, Leiter Zertifizierungsstelle (12.11.2025)



Émis le 14.11.2025 (pdf créé)

Instruction sur les voies du recours

Une organisation qui s'est soumise à un audit et qui n'approuve pas une décision de certification ASMP, peut faire appel à l'organe de contrôle technique de l'ASMP. Celui-ci remplit les fonctions d'un tribunal arbitral et se prononce en dernier ressort sur le bien-fondé matériel de la décision de certification (voir statuts art. 9.6).